



Voilà les quatre freins au développement des énergies renouvelables



En France, les projets éoliens prennent entre 7 et 9 ans p

Le prix, les obstacles juridiques, le manque de projets et la nouveauté de ce marché incarnent autant de barrières au développement des alternatives à l'énergie fossile.

« Il faut passer tout de suite à 100% d'énergie renouvelable. Il y a une crise climatique catastrophique. L'économie européenne va être totalement décarbonnée d'ici 2040, entreprises si vous n'avez pas encore en tête de vous décarbonner, vous prenez un énorme risque ! ».

C'est en ces termes alarmistes que Thierry Lepercq, fondateur de Solairedirect, une société d'énergie renouvelable spécialisée dans le solaire, a rappelé les enjeux liés à l'urgence climatique lors de la conférence ENR Entreprises 2019.

Le 20 novembre, cette journée, organisée par Enerplan, l'Institut Orygeen et France Energie Eolienne, en partenariat avec l'Ademe, était dédiée à l'opportunité qu'incarnent les énergies renouvelables pour la

[Visualiser l'article](#)

consommation des entreprises. Elle a permis de dresser un bilan des barrières au développement des énergies renouvelables dans l'Hexagone.

Des projets freinés par les procédures juridiques

La premier obstacle est la difficulté d'obtenir des permis de construire pour des projets éoliens ou solaires qui rencontrent parfois une résistance de la population et voient leur progression bloquée par des procédures juridiques .

Sur l'éolien par exemple, la France prévoit d'installer d'ici 2023 entre 21,8 et 26 gigawatts (GW) de capacité de production d'électricité. Mais ces projets font face à un problème d'acceptabilité avec de nombreux recours d'associations ou de riverains hostiles, ainsi qu'à des difficultés de cohabitation avec des installations militaires ou le patrimoine architectural.

Résultat, ils mettent entre 7 et 9 ans pour se concrétiser, contre 3 à 4 ans en Allemagne.

Peu de projets de production d'énergies à partir de sources renouvelables

Ce manque d'acceptabilité entraîne aussi une insuffisance de projets de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables. « Le plus important problème pour les producteurs » selon Bruce Douglas, directeur général adjoint de Solar Power Europe , « c'est le manque de projet de production d'énergies renouvelables ».

La question préoccupe aussi la Banque européenne d'investissement. L'institution financière des États membres de l'Union européenne a annoncé le 14 novembre qu'elle ne soutiendrait plus les projets liés aux énergies fossiles. Elle s'interroge cependant sur le nombre de projets de production d'énergies renouvelables qu'elle va pouvoir soutenir .

Des énergies renouvelables peu compétitives

De plus, même si son prix a tendance à baisser, l'électricité produite par l'éolien, la bioénergie ou l'hydroélectricité affiche des tarifs encore supérieurs à celle créée par les énergies fossiles (charbon, gaz et pétrole). « En France, le marché de l'électricité a des prix parmi les plus bas en Europe, il est plus difficile pour les énergies renouvelables de devenir compétitive » affirme Dominique Jamme, directeur général des services de la Commission de Régulation de l'Énergie.

Manque de maturité

Enfin, le marché des énergies renouvelables manque de maturité. Les contrats d'achat privé d'énergie (en anglais, "corporate PPA" pour "Power purchase agreement") permettent aux entreprises de ne plus souscrire leur électricité à leur fournisseur habituel mais directement auprès d'un producteur d'énergies renouvelables.

www.lemoniteur.fr
Pays : France
Dynamisme : 14

Page 3/3

[Visualiser l'article](#)

Ce dispositif les protège de la volatilité des prix , il se développe lentement en Europe et émerge à peine en France.

Parmi les précurseurs, la SNCF s'est engagée le 19 novembre à avoir, d'ici 2026, 20% de signatures de PPA . En 2019, « le nombre de PPA n'est pas à la hauteur des attentes que nous avions en 2018 » explique Caroline Brun Ellefsen, chercheuse au sein du groupe DNVGL une société de services dans le management de la qualité et des risques, en raison notamment de la nouveauté de ce dispositif.

« C'est un nouveau métier de vendre sa production d'énergie renouvelable, il va falloir apprendre à interagir avec des acheteurs et discuter de façon rapide pour conclure des PPA », précise Caroline Brun Ellefsen. « La standardisation des contrats est aussi essentielle », ajoute-t-elle.

France énergie éolienne (FEE), qui regroupe les entreprises de l'éolien, travaille justement à la rédaction d'un contrat standard d'approvisionnement . De quoi peut-être permettre aux PPA de se multiplier.

our se concrétiser, contre 3 à 4 ans en Allemagne. - © Adobe Stock